

0132834K
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
COLLEGE CHARLES RIEU
RUE DES GALOUBETS
13310 ST MARTIN DE CRAU
Tel : 0490470222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6-1

Annule et remplace l'acte n° 6 - 2017-2018

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/09/2017

Réuni le : 25/09/2017

Sous la présidence de : Valerie Auteroche

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ITALIE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Italie. Le prix du voyage scolaire du voyage en Italie (ROME/FLORENCE) qui se déroulera du 14/04 au 21/04/2018 est fixé à 430 € par participant. Le paiement s'effectuera en trois mensualités.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Auteroche

Prénom : Valerie

Signé le: 04/12/2017 09:11:45